

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comment appréhender au mieux le domaine complexe des servitudes intéressant la propriété immobilière ?

Nombreux sont les propriétaires fonciers confrontés à des questions touchant aux servitudes. C'est pourquoi la Chambre vaudoise immobilière a décidé d'éditer une nouvelle publication dont l'objectif est de présenter de façon simple et concrète les servitudes foncières et personnelles.

Cet ouvrage a été rédigé dans le but de définir clairement ce que sont les servitudes foncières et personnelles, et d'apporter des réponses précises aux questions pratiques que se posent bon nombre de propriétaires, avec des références jurisprudentielles.

Une première partie expose notamment les différents types de servitudes foncières que l'on peut rencontrer ainsi que leurs modes de constitution. Les questions relatives à leur exercice, à leur entretien et à leur extinction sont également abordées.

Dans une seconde partie, sont traitées les servitudes personnelles et plus particulièrement l'usufruit, le droit d'habitation ainsi que le droit de superficie.

Pour bien comprendre les distinctions qu'il y a entre les servitudes et les droits de garantie, la troisième partie définit brièvement les charges foncières et les gages immobiliers.

Prix : membre CVI Fr. 20.00, non-membre CVI Fr. 25.00 (TVA incl., frais de port en sus)

Disponible au format 165 x 235, 28 pages, à la boutique CVI (Rue de la Grotte 6 à Lausanne, tél. 021 341 41 44) ou sur le site www.cvi.ch, rubrique « Publications et formules ».

Lausanne, le 11 juin 2008

Pour tout renseignement complémentaire :

Jacques Ansermet, directeur adjoint de la CVI, 021 341 41 41
Anne Rindlisbacher, juriste auprès de la CVI, 021 341 41 41